



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 20 juin 2017

Présidence	:	HELD Jean-Blaise
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	27 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	3
Absent	:	0
Votations	:	à main levée
Clôture de la séance	:	21h42
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 28 mars 2017 Préavis 05/17, 06/17, 07/17 et situation comptable au 31.12.2016

ORDRE DU JOUR

- 1) Prestation de serment de Claude Freymond
- 2) Préavis 05/2017 : Rapport de gestion 2016
- 3) Préavis 06/2017 : Rapport sur les comptes 2016
- 4) Préavis 07/2017 : Demande d'un crédit de **Frs 95'000.-** pour la rénovation de parties de l'enveloppe du bâtiment collège Nord
- 5) Renouvellement du Bureau du Conseil : nomination d'une nouvelle Présidente/d'un nouveau Président et, le cas échéant, d'une Vice-président-e
- 6) Renouvellement de la Commission de Gestion
- 7) Nomination d'un nouveau membre des commissions Energie et Recours impôt
- 8) Divers et propositions individuelles

* * * * *

OUVERTURE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 20 juin 2017.

APPEL

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

PROCÈS-VERBAL

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 28 mars 2017 est mis en discussion. Quelques corrections sont à apporter au PV. Le PV est accepté après corrections, à l'unanimité, avec remerciements à Véronique Schrago, pour la rédaction.

ASSERMENTATION

Assermentation de Claude Freymond.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Denis Grosjean

Nous vous présentons ce soir les comptes 2016. Nous accueillons ce soir notre ancienne Syndic, qui s'est occupée des comptes durant la moitié de l'année passée.

Les comptes sont bons avec des rentrées extraordinaires. Le résultat est positif et nous sommes dans notre lignée concernant les investissements.

Le document de la Chouette sortira le 1 juillet 2017.

Le stand de tir est réparé. Le montant de CHF 10'000.- a été pris en charge par la conductrice. L'enseigne du Restaurant des Trois Suisses est tombée et s'est brisée. L'ECA prendra en charge la réparation. Par ailleurs, le tenancier du restaurant nous a fait part de son désir de venir habiter au-dessus du restaurant. L'appartement doit être rafraîchi et une demande de crédit vous parviendra lors de la prochaine séance du Conseil Communal.

Nous avons installé un beamer dans la salle communale des Trois Suisses.

La Chapelle de Vucherens : un paroissien désire faire un don pour la Chapelle. Suite à plusieurs propositions, il a retenu de mettre en valeur les façades de la Chapelle par des éclairages. S'il reste une somme, nous procéderons à la réfection du chauffage. Suite à sa demande, nous dévoilerons son nom à la fin des travaux.

Panneaux solaires : dispense d'enquête pour l'installation de panneaux solaires. Agemo Stettler va installer environ 2'000 m² de panneaux solaires sur le toit.

PPA : l'enquête est terminée et il n'y a eu que 2 oppositions. Nous remercions les propriétaires. Nous sommes en séance de conciliation afin de procéder à une enquête complémentaire.

Sécurité routière : arrêt du bus scolaire au pilier public ; la Municipalité a communiqué le problème à la brigade de sécurité et effectivement, il est plus logique de faire la décharge côté ilot. Ceci sera changé dès la rentrée scolaire.

La Commission Sécurité Routière a écrit à la Municipalité afin d'exprimer un certain malaise concernant les compétences et le rôle à jouer de chacun. Il est rappelé que le mandat de la commission est d'analyser les endroits à risques et que la Municipalité donne des mandats en fonction des réflexions transmises. La Commission est très utile à la Municipalité, mais n'a aucune responsabilité.

Oxana Gueissaz

APER0 accueil petite enfance : les parts des communes vont être modifiées et ceci pour augmenter le salaire des éducatrices ; 2019 : 130.- et en 2020 : 182.- /par habitant.

Urbain Cherpillod

Rien à signaler.

Remy Favre

Intercommunale AIEJ : Jusqu'à fin 2016, le prix de vente du m³ d'eau était fixé à CHF 1.90. Seules les communes qui achetaient de l'eau participaient au financement de l'association.

Dès 2017, chaque commune verse un montant de CHF 8.- par habitant pour celles qui fournissent de l'eau à l'AIEJ et de CHF 9.60 pour celles qui en achètent. Cette solidarité permet de ramener le prix du m³ à CHF 1.55. Cette nouvelle répartition est favorable à Vucherens.

Pour 2016 (achat de 39'000 m³), notre commune aurait économisé CHF 8'320.-.

Intercommunale SIEMV : Les travaux de raccordement de la STEP de Vulliens à celle de Lucens sont pratiquement achevés. Pour notre commune, le problème majeur provient du raccordement au SIEMV des communes de Corcelles et Ropraz dont les eaux usées transitent depuis le mois de mars par notre réseau. Ce projet a été présenté par le Canton comme le plus rationnel. Et selon la loi fédérale, ils peuvent nous l'imposer. Nous n'en sommes pas arrivés à ce stade et la Municipalité n'est pas enchantée. Chaque mise en route de la pompe à l'ancienne STEP de Ropraz est accompagnée d'odeurs. Les ingénieurs du bureau Holinger sont au chevet de cette conduite, dorénavant propriété du SIEMV. Il s'agit d'affiner les réglages du transit, d'installer des coupe-vent et d'en améliorer l'étanchéité. Ceci va être un long travail et la Municipalité surveille les travaux de près.

Etienne Cherpillod

Forêt : grande coupe entre Vulliens et Vucherens. Plusieurs gros ennuis de machines, mais tout le bois a été sorti. Chantier difficile d'où le retard. Bois de Biolet : petite coupe, très soumis au bostryche.

Ecole : Mézières, les travaux sont terminés. Seul un petit problème de carrelage à la laverie doit être refait, et ceci à charge des entreprises concernées. Servion sera mis en service au mois d'août. Remise des clés le 1^{er} aout. Très joli bâtiment et la salle de gym est louée tous les soirs. Six salles de classes. Fermeture Montpreveyres, Ferlens, Servion.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Il n'y a pas de commentaires et il est accepté tel que proposé dans la convocation.

TRAITEMENT DES PREAVIS

Nous en avons fini et entrons sur les différents préavis proposés aujourd'hui :

1) PREAVIS 05/17 : RAPPORT DE GESTION 2016

Commission de gestion : Catherine Winkler, Luc-Olivier Bünzli, Blaise Rion et Hélène Genet, suppléante.

Présentation par la Municipalité

Oxana Gueissaz : Le rapport de gestion est destiné à vous informer de manière générale, sur l'activité municipale de l'année écoulée en comparaison avec les années précédentes.

J'aimerais remercier de la part de la Municipalité : le Conseil communal, son bureau, ses commissions, qui, par leur soutien, leur engagement et leur collaboration ont pris part aux différents préavis qui leur étaient présentés et ont assuré par leur présence et leur travail les votations soumises au peuple en 2016.

Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le rapport de gestion et les comptes 2016 tels que présentés.

Discussions

Denis Grosjean : la Municipalité désire faire quelques remarques au sujet des points soulevés par la Commission de gestion :

La déchèterie : avant d'envisager des taxes, la Municipalité désire optimiser les coûts. Maintenant, la benne compactante (papier/carton) rapporte à la commune, et j'en profite pour remercier Urbain Cherpillod pour ce choix.

La mise en place de Moloks a déjà été analysée : elle a été écartée en raison du coût d'installation, de maintenance et Vucherens n'a pas de terrain adapté pour l'installation de ces Moloks. La Municipalité va essayer d'améliorer la déchèterie en tenant compte des propositions de la commission de gestion.

Eclairage public : environ CHF 100'000.- sont budgétés pour refaire l'éclairage public. Nous attendons le rapport de Christe & Gyax concernant la sécurité routière et nous envisageons de refaire l'éclairage en même temps que la route, ceci afin de regrouper les travaux. La Municipalité a demandé à la Romande Energie des réponses concernant le surplus de consommation. Dès la réception de leur courrier, nous étudierons l'installation d'un éclairage public moderne et économique.

Urbain Cherpillod : une erreur s'est glissée dans le rapport de gestion. La somme de environ CHF 310.-/tonne concerne la collecte et le transport des ordures. A cela il faut rajouter environ CHF 174.-/tonne pour l'incinération. Le coût réel pour débarrasser les ordures se monte à environ CHF 484.- la tonne, ce qui laisse un déficit, puisque les revenus de la taxe aux sacs rapportent à la commune environ CHF 385.-/tonne.

Un essai sera entrepris pour que la déchèterie ouvre également un soir jusqu'à 19h00. Par ailleurs, d'entente avec les employés communaux, ils vont vider un maximum les containers à poubelles extérieurs.

Décision

Le préavis 05/17 – Rapport de gestion 2016 est approuvé à l'unanimité.

Décharge est donnée à la Municipalité, à la Boursière et à la commission de gestion avec remerciements.

2) PREAVIS 06/17 : RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

Commission de gestion : Catherine Winkler, Luc-Olivier Bünzli, Blaise Rion et Hélène Genet, suppléante.

Le Président propose la marche à suivre habituelle, soit :

- Présentation par la Municipalité ;
- Lecture du rapport de la commission de gestion ;
- Discussion sur les comptes 2016, direction par direction, puis le bilan et les comptes par nature ;
- Vote sur la totalité des comptes.

Cette méthode ne soulève pas d'objection.

Présentation des comptes par la Municipalité

Oxana Gueissaz : Les comptes 2016 sont basés sur le budget adopté par le Conseil communal de la précédente législature et bouclés sous la responsabilité des nouvelles Autorités communales issues des dernières élections du printemps 2016.

Nos comptes présentent un excédent de revenu de **CHF 7'903.69**, alors que le budget 2016 prévoyait un excédent de charges de **CHF 60'927.60**, ceci après diverses opérations comptables, sous forme d'amortissements obligatoires et supplémentaires ainsi que des mouvements aux fonds de réserves.

Ce résultat positif est dû à un retour important, suite au décompte final 2015, de la péréquation, de la facture sociale, des impôts extraordinaires sur les successions et les donations, ainsi qu'une gestion prudente des finances.

La marge d'autofinancement (cash flow) est de **CHF 405'509.-** pour 2016, alors que la marge annuelle moyenne des 8 dernières années est de **CHF 211'275.-**.

L'endettement net par habitant, passe de **CHF 3'796.-** à **CHF 3'069.-**. La diminution des valeurs par habitant est due au fait de la diminution de l'endettement et de l'augmentation de la population ; on compte 14 habitants de plus en 2016.

Le montant des investissements étant relativement modeste, l'endettement net diminue de manière significative.

Si la situation financière actuelle de notre Commune peut paraître satisfaisante, nous ne sommes pas à l'abri de surprises dans le futur en rapport avec la péréquation et les impôts conjoncturels (aléatoires). Nous ne maîtrisons que partiellement ces variables, c'est bien pour cela que notre conduite financière doit se poursuivre dans la prudence. Ceci d'autant plus que de nouvelles charges très importantes (scolaires/ASIJ et parascolaires/APERO), qui découlent des décisions du Peuple vaudois, sont à prévoir à plus ou moins court terme.

Nous nous attendons à un impact sur notre ménage communal. Ces questions seront abordées et mises en évidence dans notre prochain préavis d'arrêté d'imposition 2018.

Rapport de la commission de gestion

La Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion

Discussion sur les comptes 2016, direction par direction, puis le bilan et les comptes par nature.

Compte 2 Finances

Hélène Genet : fonds de péréquation - année *prédécente* (précédente) : faute d'orthographe.

Compte 4 - Travaux

Catherine Winkler : élimination des ordures ménagères, le prix à la tonne n'est pas ce qui nous a été transmis.

Denis Grosjean : nous allons vous apporter des éclaircissements de ce point lors de la prochaine du Conseil.

Décision

Adoption des comptes 2016 :

Total des charges 2016 : CHF 2'426'424.75

Total des revenus 2016 : CHF 2'434'328.44

Résultat 2016 : **CHF 7'903.69**

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la Municipalité, à Céline Gentil Martinez, Boursière et à la commission de gestion pour le très grand travail accompli. Décharge est donnée à la Municipalité, à la Boursière et à la commission de gestion.

3) PREAVIS 07/17 : DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 95'000.- POUR LA RENOVATION DE PARTIES DE L'ENVELOPPE DU BATIMENT COLLEGE NORD

Commission : Sébastien Cherpillod, Claude-Alain Ramel et Marie-Claire Anex

Présentation par la Municipalité

Denis Grosjean : Ce préavis rentre dans le cadre de l'entretien des bâtiments. Il explique la nécessité de procéder à ces travaux de rénovation.

Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

Discussion

Catherine Winkler : pourquoi ne pas en profiter pour installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture ?

Denis Grosjean : le bâtiment est classé monument historique. De ce fait, nous avons l'interdiction de mettre des panneaux solaires ou autres. Ceci nous avait été mentionné lors de la réfection du bâtiment sud.

Fabienne Wampfler : pour la rénovation et les travaux d'isolation ; avez-vous demandé des subventions pour ces dits travaux ?

Denis Grosjean : nous avons procédé à une demande de subvention et avons rempli et transmis le formulaire fédéral. Par contre, en remplissant le formulaire, nous avons constaté que l'isolation suffit avec 120mm. Donc pour avoir la subvention, on devrait changer de panneau et ceci coûterait **CHF 1'384.-** supplémentaire. Dans tous les cas, les conditions de base ne sont pas remplies et nous n'obtiendrons certainement pas la subvention, mais nous l'avons quand même demandée.

Décision

Le préavis 07/17 – Demande d'un crédit de **CHF 95'000.-** pour la rénovation de parties de l'enveloppe du bâtiment collège Nord est acceptée.

4) RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU CONSEIL, DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES COMMISSIONS ENERGIE ET RECOURS IMPOTS

Conformément à l'art 11. du règlement du Conseil Communal, le Conseil nomme chaque année dans son sein, un président, un ou deux vice-présidents, deux scrutateurs et deux suppléants.

Jean-Blaise Held : Pour ma part, j'ai fait retentir la petite cloche pour la dernière fois après 5 années passées à la Présidence du Conseil Communal. Je vous informe que je ne désire pas me représenter pour une nouvelle année. Le vote pour l'élection d'un nouveau/d'une nouvelle Président/e se fera à bulletins secrets.

Un Président : est élu Luc-Olivier Bünzli, avec 25 voix. Une voix va à Nathalie Vuagniaux et un bulletin blanc.

Un/e Vice-Président/e : Luc-Olivier Bünzli : demande de repousser la nomination à la prochaine séance du Conseil, car personne n'a porté d'intérêt pour ce poste pour le moment.

Le Conseil Communal accepte de repousser la nomination lors de la séance de cet automne avec 25 voix pour 2 abstentions.

1^{ère} scrutatrice : Nathalie Vuagniaux, 2^{ème} scrutatrice : Valérie Hirt, 1^{ère} scrutatrice suppléante : Camille Troillet et 2^{ème} scrutateur suppléant : Gilbert Grin.

Jean-Blaise Held : je propose de ne pas faire de changement pour cette année, si les scrutateurs actuels sont d'accord. Les scrutateurs sont réélus par applaudissements.

Renouvellement de la commission de gestion : 1^{er} membre : Catherine Winkler, 2^{ème} membre : Blaise Rion, 3^{ème} membre : Hélène Genet. Alicia Perroud accède au rôle de suppléante à la commission de gestion.

Nomination d'un membre de la commission Energie : composée d'Éric Cherpillod et Pierre Béda. Gislain Grosjean est nommé membre de cette commission.

Nomination d'un membre de la commission Recours Impôts : composée de Valérie Hirt et Catherine Winkler. Marie-Claire Anex est nommée membre de cette commission.

5) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Etienne Cherpillod : le 18 novembre 2017, inauguration du nouveau collège de Servion.

Gilbert Grin : parcours Gustave Roux, entre Vucherens et Carrouge, il y a toujours des hautes herbes. Qui s'occupe de l'entretien de ce chemin ? L'association ou les communes ?

Etienne Cherpillod : chaque commune est responsable de l'entretien sur son territoire. S'il y a un manquement, il ne faut pas hésiter à nous le dire.

Sébastien Cherpillod : au nom des pompiers, je remercie la Commune pour le marquage devant l'entrée du local des pompiers.

Fabienne Wampfler : concernant les eaux usées. Je remercie Rémy Favre de ne pas lâcher le dossier. Nous avons des incommodations intolérables à cause des odeurs dans notre réseau et ceci même dans le haut du village. Y a-t-il des plaintes dans le cadre de la Municipalité et quels sont les meilleures démarches à effectuer pour vous aviser de ces problèmes ?

Rémy Favre : le problème est validé et connu de la Municipalité. Le SIEM (service du traitement des eaux usées) va abandonner cette station pour celle de Lucens. Il y a beaucoup de malfaçons. On est au courant de ce problème et on reconnaît les odeurs de laiterie. Lors du comité, je rappelle que géographiquement, c'est Vucherens qui a le plus de problèmes. Il faudrait peut-être noter à chaque fois que les odeurs se déclenchent. A chaque fois que la pompe de Ropraz se met en marche, cela descend sur Vucherens et déclenche des odeurs. C'est notre problème à nous et il nous faut mettre des paravents. L'entreprise a pris du retard pour cette installation.

Fabienne Wampfler : a-t-on une durée de fonctionnement de la pompe ?

Rémy Favre : le branchement n'est pas bon, car rien n'arrive à la même hauteur. En haut, cela se résoudra, mais dans l'arrivé des maisons.

Fabienne Wampfler : quel est le conseil à donner aux gens ? Faut-il signaler les cas ?

Rémy Favre : il faut noter les cas, car cela dépend du vent. Ce n'est pas toute la journée.

Catherine Winkler : si la benne compactante a rapporté de l'argent, pourquoi ne pas mettre une benne compactant pour les poubelles ?

Denis Grosjean : ceci avait été fait.

Urbain Cherpillod : c'est juste. Pour le papier carton, la maison Bader voulait vraiment s'occuper des déchets. Il paie autant que le papier, mais le prix du transport est imbattable et le coût de la benne est gratuit. Les autres déchets ne sont pas intéressants pour eux.

Camille Troillet : pour l'exposition des tracteurs du mois d'août ? Pourquoi n'a-t-on reçu aucune information ?

Denis Grosjean : c'est les organisateurs qui doivent transmettre. Concernant la réglementation, tout est en ordre et les propriétaires concernés ont été informés. Une conférence de presse a lieu demain matin à Vucherens pour l'exposition des tracteurs.

Mots de remerciements de Denis Grosjean.

Merci à Jean-Blaise d'avoir présidé les 5 ans du Conseil Communal. Tu étais toujours disponible, toujours présent pour discuter d'un prochain Conseil et nous avons apprécié ta façon de diriger les débats et ton tact.

Après Rolf, Luc-Olivier comme Président. Merci de ton engagement.

Pour les deux, je vous prie de les remercier par acclamation.

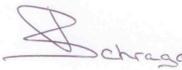
Jean-Blaise Held : merci pour toutes ces années, où j'ai apprécié de conduire ces assemblées et ces débats constructifs. Un grand merci au Conseil Communal, au Bureau et à la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 21h42.



Président
Jean-Blaise Held



Secrétaire
Véronique Schrago